

SECTION 1 : Identification

1.1. Identification

Forme de produit : Mélange
Nom commercial : Poudre mouillable maïs QuickRoots®

1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Mode d'emploi de la substance/du mélange : Formule de poudre mouillable pour maïs

1.3. Détails du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Novozymes BioAg
3101 West Custer Ave
Milwaukee, WI 53209 - États-Unis
Numéro de téléphone pour tout renseignement : 1 888 744-5662
Disponible 24 heures sur 24, 7 jours par semaine, du 1^{er} avril au 15 juin, autrement de 8 h à 16 h 30 (heure normale du Centre), du lundi au vendredi.

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 1 800 424-9300 (Chemtrec) 24 heures sur 24

SECTION 2 : Identification de danger(s)

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US

Combustible Poussière Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

2.2. Éléments d'étiquettes

Étiquettes GHS-US

Mot de signalement (GHS-US) : Avertissement
Mentions de danger (GHS-US) : Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

2.3. Autres dangers

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

3.1. Substance

Ne s'applique pas

3.2. Mélange

Ingrédients actifs :
Bacillus amyloliquefaciens : 2-15 % w/w
Trichoderma virens : 20-36 % w/w

L'identité chimique spécifique et/ou la plage de concentration sont masquées, car il s'agit d'informations confidentielles de Novozymes BioAg.

Ce mélange ne contient aucune substance à mentionner selon les critères de l'annexe D du règlement 29 CFR 1910.1200.

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

Mesures générales de premiers soins : Ne rien placer dans la bouche d'une personne inconsciente. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Premiers soins après inhalation : Permettre la respiration d'air frais. Permettre à la victime de se reposer. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche à bouche. Consulter immédiatement un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer immédiatement à grande eau (pendant au moins 15 minutes). En cas d'irritation cutanée : Consulter un médecin.

Premiers soins après contact avec les yeux : Rincer immédiatement et à fond en écartant les paupières des yeux (pendant au moins 15 minutes). Retirer les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à retirer. Continuer à rincer. Consulter un médecin si la douleur, le clignement des yeux ou les rougeurs persistent.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche. Ne pas faire vomir, sauf sur l'avis du personnel médical. Faire boire de l'eau si la victime est complètement consciente/alerte. Ne rien placer dans la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux d'urgence.

Poudre mouillable maïs QuickRoots®

Fiche de données de sécurité

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/blessures : Ce produit contient des microorganismes bénéfiques. Novozymes utilise exclusivement des microorganismes bénéfiques non pathogènes qui sont considérés comme non allergènes, non irritants et non sensibilisants lorsqu'ils sont utilisés conformément aux instructions. L'exposition à des niveaux très élevés de spores microbiennes en suspension dans l'air peut entraîner de très rares troubles respiratoires ou provoquer une réaction allergique chez les individus sensibles. Ne devrait pas présenter de risque significatif dans les conditions prévues d'utilisation normale.
- Symptômes/lésions après contact avec la peau : Peut causer une légère irritation de la peau.
- Symptômes/lésions après contact avec les yeux : Peut causer une légère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de manière symptomatique

SECTION 5 : Lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyen d'extinction approprié : Utiliser un moyen d'extinction approprié au feu environnant. Mousse. Poudre sèche. Gaz carbonique. Pulvérisateur d'eau. Sable.
- Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser un fort jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers de la substance ou du mélange

- Danger d'explosion : L'accumulation de poussières en suspension dans l'air peut présenter un risque d'explosion en présence d'une source d'inflammation.
- Réactivité : La décomposition thermique génère du : Gaz carbonique. Monoxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser une pulvérisation d'eau ou une brume pour refroidir les contenants exposés. Faire preuve de prudence en combattant un feu chimique. Empêcher les eaux d'extinction de pénétrer dans l'environnement.
- Équipement de protection pour les pompiers : Comme dans tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome avec pression à la demande, un NIOSH (approuvé ou équivalent) et un équipement de protection complet.

SECTION 6 : Mesures en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour le personnel autre que le personnel d'intervention

- Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile.

6.1.2. Pour les intervenants d'urgence

- Équipement protecteur : Doter l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.
- Procédures d'urgence : Ventiler la zone

6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Avertir les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Méthodes de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter vers des conteneurs appropriés. Minimiser la création de poussière. Laver la zone contaminée à grande eau. Stocker à l'écart d'autres matériaux. Ramasser tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et les jeter conformément à la législation locale.

6.4. Référence à d'autres sections

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer la poussière. Se laver les mains et les autres zones exposées avec du savon doux et de l'eau avant de manger, de boire ou de fumer et avant de quitter le travail.
- Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Poudre mouillable maïs QuickRoots®

Fiche de données de sécurité

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder loin de : Rayons directs du soleil, sources de chaleur, températures extrêmement chaudes ou froides. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
- Matériaux incompatibles : Acides. Bases. Agents oxydants. Agents réducteurs. Les désinfectants, les fongicides et/ou les biocides peuvent se désactiver.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Mesures de contrôle

Aucune information supplémentaire disponible

8.2. Mesures d'exposition

- Mesures d'ingénierie appropriées : Assurer une ventilation adéquate. Des fontaines pour le rinçage des yeux et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle.
- Équipement de protection individuelle : Lunettes de protection. Gants. Vêtements de protection. Formation de poussière : masque anti-poussière Éviter toute exposition inutile.



- Protection des mains : Porter des gants de protection.
- Protection des yeux : Lunettes protectrices ou lunettes de sécurité.
- Protection de la peau et du corps : Porter des vêtements de protection appropriés.
- Protection respiratoire : Lorsqu'une utilisation peut entraîner une exposition par inhalation, un équipement de protection respiratoire approuvé est recommandé.
- Autres renseignements : Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- État physique : Solide
- Apparence : Solide granuleux brun clair
- Couleur : Brun clair
- Odeur : Odeur de poussière ou de moisi
- Seuil d'odeur : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : Aucune donnée disponible
- Point d'ébullition : Ne s'applique pas
- Point d'éclair : Ne s'applique pas
- Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1) : Aucune donnée disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible
- Limites explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés explosives : Aucune donnée disponible
- Propriétés oxydantes : Aucune donnée disponible
- Pression de vapeur : Ne s'applique pas
- Densité relative : Aucune donnée disponible
- Densité de vapeur relative à 20 °C : Ne s'applique pas
- Solubilité : Aucune donnée disponible
- Log Pow : Aucune donnée disponible
- Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
- Température de décomposition : Aucune donnée disponible
- Viscosité : Ne s'applique pas
- Viscosité, cinématique : Ne s'applique pas

Poudre mouillable maïs QuickRoots®

Fiche de données de sécurité

Viscosité, dynamique : Ne s'applique pas

9.2. Autres renseignements

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable

10.2. Stabilité chimique

Stable

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

10.4. Conditions à éviter

Sources de chaleur. Lumière directe du soleil. Températures extrêmement chaudes ou froides.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides. Bases. Agents oxydants. Agents réducteurs. Les désinfectants, les fongicides et/ou les biocides peuvent se désactiver.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique génère du : Émanations. Monoxyde de carbone. Gaz carbonique.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Lésions oculaires/irritation graves	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Mutagenicité des cellules germinales	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Cancérogénicité	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Danger d'aspiration	: Non classé (En fonction des données disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints)
Symptômes/lésions après contact avec la peau	: Peut causer une légère irritation de la peau.
Symptômes/lésions après contact avec les yeux	: Peut causer une légère irritation des yeux.

SECTION 12 : Information écologique

12.1. Toxicité

Aucune information supplémentaire disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

Poudre mouillable maïs QuickRoots®

Persistance et dégradabilité	Non établi
------------------------------	------------

Poudre mouillable maïs QuickRoots®

Fiche de données de sécurité

12.3. Potentiel bioaccumulatif

Poudre mouillable maïs QuickRoots®	
Potentiel bioaccumulatif	Non établi

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

- Effet sur la couche d'ozone : Aucune information supplémentaire disponible
- Effet sur le réchauffement climatique : Aucune information supplémentaire disponible
- Autres renseignements : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations de traitement des déchets : Éliminer de manière sûre conformément à la réglementation locale/nationale.
- Écologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Département des Transports (DOT)

En conformité avec le DOT
Non réglementé pour le transport

TDG

Aucune information supplémentaire disponible

Transport maritime

Aucune information supplémentaire disponible

Transport aérien

Aucune information supplémentaire disponible

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1. Réglementation fédérale américaine

Tous les composants de ce produit sont répertoriés, ou exclus de l'inventaire, dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) de la United States Environmental Protection Agency

Ce produit ou mélange ne contient pas de produit chimique toxique ou de produits chimiques dépassant la concentration applicable telle que spécifiée dans 40 CFR § 372.38 (a) sous réserve des obligations de déclaration énoncées à l'article 313 du titre III de la Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 et dans 40 CFR Part 372.

15.2. Réglementations internationales

Aucune information supplémentaire disponible

Réglementations nationales

Poudre mouillable maïs QuickRoots®	
Ce matériau est considéré comme dangereux selon les critères de la norme américaine OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200).	

15.3. Réglementation des États américains

Proposition 65 de la Californie - Ce produit ne contient aucune substance reconnue par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer et/ou des problèmes de reproduction

SECTION 16 : Autres renseignements

- Abréviations et acronymes : CAS - Chemical Abstracts Service. SGH - Système mondial de classification des produits. HCS - Hazard Communication Standard (Norme de communication des risques) OSHA - Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé au travail). PEL - Limite d'exposition admissible. STEL - Limite d'exposition à court terme. TWA - Moyenne pondérée dans le temps.

Poudre mouillable maïs QuickRoots®

Fiche de données de sécurité

Autres renseignements : Aucun

Texte complet des déclarations H :

Combustible Poussière	Poussière combustible
H232	Peut former des concentrations de poussière combustible dans l'air

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et visent à décrire le produit uniquement aux fins de respect de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement. Elles ne doivent donc pas être interprétées comme garantissant une propriété spécifique du produit.

Avertissement Novozymes : Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont présentées de bonne foi et sont considérées comme exactes à la date d'effet indiquée ci-dessus. Cependant, aucune autre garantie, expresse ou implicite, n'est donnée. Les lois, les réglementations et/ou les droits des tiers peuvent empêcher les clients d'importer, d'utiliser, de transformer et/ou de revendre les produits décrits aux présentes d'une manière donnée. Sans accord écrit séparé entre le client et Novozymes à cet effet, le présent document ne constitue en aucun cas une déclaration ou une garantie, et peut être modifié sans préavis.